



Nettoyage gaines CLIM
et ventilation industrielle
et VMC

AIR QUALITE - ARC EN CIEL S.A.

www.airqualite.fr informations@airqualite.fr

Société Anonyme au capital de 150 000 €
Siret 418 502 787 00025 - APE 747Z
Z.I. de Vaucanson 21 avenue Marcel Dassault
93370 Montfermeil
Tél. 01 43 30 44 79 Fax : 01 43 88 93 69



**Travaux hauteur
vitrerie, façades
en accès difficile**

Montfermeil le 12 décembre 2 007

**Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 27 décembre 2007**

Dans ce rapport, nous vous informerons de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007 ; nous soumettrons à votre approbation, les comptes dudit exercice ainsi que l'affectation des résultats ; enfin, nous évoquerons l'évolution de notre société.

Les comptes qui vous sont présentés, le sont, selon les mêmes normes que celles en vigueur lors de l'exercice précédent.

1. Résultat de l'exercice clos le 30 juin 2007

Les comptes annuels font apparaître les résultats suivants :

« Air Qualité - Arc en Ciel » SA					
En Euros	Exercice 06/07	Exercice 05/06	Exercice 04/05	Exercice 03/04	Exercice 02/03
Chiffre d'affaires	194 129	143 487	292 689	466 646	398 167
Total produits d'exploitation	197 262	146 374	256 099	463 608	458 265
Salaires et charges sociales	82 257	64 064	156 058	255 465	245 337
Total charges d'exploitation	178 658	224 796	426 370	448 549	426 059
Résultat d'exploitation	18 605	- 78 421	- 170 270	15 059	32 206
Résultat net	- 24 874	- 22 150	- 198 813	2 201	25 769

2. Marche de la Société

Le huitième exercice d'Air Qualité S.A. peut être résumé de la façon suivante :

- ✓ Le chiffre d'affaires est en reprise de 35,3%

(a) On peut cependant estimer à un montant d'environ 40 000 € le chiffre d'affaires en carnet qui a été perdu par manque de réactivité pour relancer certains chantiers. En effet, depuis le départ de l'ancien dirigeant, un flottement dans certaines décisions et la gestion des chantiers s'est fait sentir et bien que sensiblement atténué semble pourtant encore perdurer.

✓ Les charges du personnel n'augmentent que de 28,4%. Le ratio Charges de personnel/chiffre d'affaires s'améliore en passant de 44,6 à 42,4.

✓ Le résultat d'exploitation redevient positif : 18 605 €

(b) Le résultat d'exploitation est redevenu positif suite au départ de trois salariés (une secrétaire, un cordiste et le dirigeant) qui n'ont pas été remplacés.

✓ Le résultat net reste négatif : 24 874 €.

(c) Le résultat net de la société AIR QUALITE - ARC EN CIEL se retrouve en perte comptable de 24 874 €. Cette perte s'explique par une provision comptable de 27 521 € (pour deux condamnations aux prud'hommes du à un litige en 2005) à laquelle s'ajoutent 17 263 € de pertes sur créances dues à une collaboration en sous-traitance avec un artisan qui devait réaliser des travaux dans le nettoyage des hottes de cuisine en 2006.

Nous n'avons réintégré, dans le résultat de l'exercice, ni dépenses somptuaires, ni dépenses relevant de l'article 39-4 du C.G.I.

Conformément aux dispositions légales, nous vous précisons que, sur les 3 derniers exercices, il n'a été servi aucun dividende et c'est ce que nous vous proposons d'avaliser dans la deuxième résolution qui vous est soumise.

Nous vous informons également, qu'aucun événement important, remettant en cause les comptes et le bilan, qui vous ont été présentés, n'est intervenu depuis la clôture du dernier exercice.

Ecart entre les objectifs et les réalisations

	Objectifs en début d'exercice	Réalisation au 30/06/2007
Chiffre d'affaires Aéraulique (ex Air Qualité)	33 740	(a) 30 000
Chiffre d'affaires Vitrierie (ex Arc en Ciel)	216 740	(a) 164 129
Total chiffre d'affaires	250 480	194 129
Achats chantiers (ach. de marchand. + locations)	25 294	
Charges externes (loyer, assurances, frais factor..)	40 282	
Impôts & taxes	4 380	
Salaires & charges	99 898	78 449
Total charges	169 854	178 658
Résultat d'exploitation	80 626	(b) 18 605

3. Filiales et participations

La fusion Air Qualité / Arc en Ciel a été réalisée au mois de septembre 2006.
Air Qualité – Arc en Ciel SA ne détient aucune filiale.

4. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de 24 874 €uros au poste « report à nouveau ».

5. Informations concernant les mandataires sociaux

En vertu des informations de la Loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Economiques parue le 15 mai 2001, et notamment l'Article L. 255-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires au cours de l'année passée :

M. Jean SALWA

- Président de CIIB SA
- Président de Solipar SA
- Administrateur de Cellande SA

M. Jean-Paul DELBOS

- Président de la Soprotel Epergy SA
- Administrateur Lumiway SA
- Administrateur TK Médica SA
- Gérant D. Assistance Conseil SARL
- Gérant Com.e.Media SARL

✓ M. Jack LAGADIC

- Gérant Logistique & Management

✓ M. Didier SALWA

- Administrateur de Solipar SA
- Administrateur de CIIB SA

M. Eric DUPONT

- Néant

M. Gilbert DESNOUS

- Néant

Il est précisé que les administrateurs d'Air Qualité - Arc en Ciel SA n'ont perçu aucune rémunération ou aucun avantage de quelque nature.

6. Conclusions

Nous vous demandons de vous prononcer favorablement sur les résolutions qui vous sont soumises conformément aux options prises dans le présent rapport.

7. Perspectives 2007-2008

Des séquelles qui risquent de ralentir le redressement :

- suites des contrôles URSSAF et fiscaux des précédents exercices
- décisions des Conseils des Prud'Hommes des précédents exercices

L'exercice en cours se présente de façon plus favorable, la démarche commerciale, entreprise de manière plus volontariste, commence à donner ses premiers résultats. Le chiffres d'affaires devrait progresser.

Il est visé comme objectif, pour l'exercice en cours (2007/2008), un résultat positif voisin de 100 000€. Ce qui devrait laisser augurer, pour l'exercice suivant, à nouveau la possibilité de rémunérer le dirigeant, le secrétariat ainsi que les démarches commerciales.